



TARIFS 2026-2027

Annexe au règlement financier

FRAIS ANNUELS

☐ Frais inscription : 1ère année 50€/an	☐ Frais inscription : Années suivantes 25€/an	☐ Cotisation APEL 24€/an
☐ Assurance scolaire	☐ Je m'engage à fournir un justificatif avant le 1er septembre ; à défaut, un montant de 10€ sera automatiquement facturé.	☐ Je souscris à l'assurance scolaire pour 10,00€/an
☐ Fournitures scolaires TPS 60€/an	☐ Fournitures scolaires PS et MS 55€/an	☐ Fournitures scolaires GS au CM2 53€/an

CONTRIBUTION DES FAMILLES

☐ Tarif unique TPS 80€/mois (800€/an)	☐ Quotient < 5 000€ 41€/mois (410€/an)	☐ Quotient entre 5 001€ et 12 000€ 51.50€/mois (515€/an)	☐ Quotient > 12 001 € 61.80€/mois (618€/an)
☐ Contribution de soutien +5€/mois ou plus		☐ Réduction de 30% à partir du 3ème enfant scolarisé à l'école Saint Martin	

RESTAURATION

			INDIQUEZ LE(S) JOUR(S)
4 repas/semaine	93.50€/mois (935€/an)	3ème enfant 74.50€/mois (745€/an)**	L M J V
3 repas/semaine	71€/mois (710€/an)	3ème enfant 57€/mois (570€/an)**	L M J V
2 repas/semaine	47.30€/mois (473€/an)	3ème enfant 38€/mois (380€/an)**	L M J V
1 repas/semaine	24€/mois (240€/an)	3ème enfant 19.50€/mois (150€/an)**	L M J V

☐ Repas sans viande/végétarien
ex : élève qui ne mange pas de porc
 ☐ Panier repas (PAI uniquement)
3.20€ l'unité
 ☐ Repas occasionnel
7.50€ l'unité

GARDERIE

☐ Forfait illimité matin* 25.50€/mois (255€/an)	☐ Forfait illimité soir 1er enfant 44.50€/mois (445€/an) - à partir du 2ème enfant 38.50€/mois (380€/an)
☐ Forfait illimité matin&soir 56.50€/mois (565€/an)	☐ Occasionnel matin 4€ Occasionnel soir 8.50€

ÉTUDE DIRIGÉE

	INDIQUEZ LE(S) JOUR(S)
☐ Forfait annuel 2 soirs/semaine 41.50€/mois (415€/an)	☐ L M J V
☐ Forfait annuel 3 soirs/semaine 58.50€/mois (585€/an)	☐ L M J V
☐ Forfait annuel 4 soirs/semaine 71.50€/mois (715€/an)	☐ L M J V

TYPE DE REGLEMENT SOUHAITÉ :

☐ **ESPÈCES**
☐ **CHÈQUE**
☐ **VIREMENT**
☐ **PRÉLÈVEMENT**

A LE / / 20.....
SIGNATURES DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX DE(S) ENFANT(S) :



*Le choix est fait pour l'année complète et ne pourra être modifié en cours d'année, sauf motif légitime et valable (changement de situation familiale ou professionnelle, déménagement...) | **3ème enfant dans l'établissement | Des arrhes d'inscription d'un montant de 175€ vous seront demandés pour valider l'inscription de votre/vos enfant(s). Ces arrhes sont non remboursable en cas de désistement.